

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque P A L
 Feux de position 2, dans les phares
 Feux stop 2, à gauche et à droite
 couleur orange-jaune
 Indicateurs de direction : Syst. 2, fiches AV. Lampe témoin
 1 avert. électrique
 Avertisseur

Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cullier
 Feux rouges 2, à gauche et à droite
 Eclairage du N° de contr. 1, centre courv. coffre (2 ampoules)
 2) Emplacement latéralement noyées dans ailes avant
 Essuie-glace 2, mécaniques

OBSERVATIONS

- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)**
- 1) Feux stop : Tirent trop sur le blanc ; à améliorer en introduisant une plaquette Plexiglas rouge.
 - 2) Indic. de direction : La lampe-témoin n'est pas visible de jour ; à renforcer.
 - 3) Eclair. No. de contr. : Cacher les reflets blancs vers l'arrière afin que la lecture de la plaque de police soit possible de nuit à 20 m. de distance.

Lieu et date de l'expertise-type

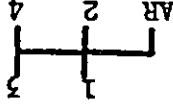
Zürich, le 26. 11. 1952

La commission d'expertises-types

DIMENSIONS

Voie { avant 1'250 mm.
 arrière 1'320 mm.
 Largeur hors-tout AV. AR. 1'680 mm.
 Empattement 2'685 mm.
 Longueur hors-tout 4'500 mm.
 Hauteur (non chargés) 1'580 mm.
 Garde au sol 190 mm.
 Porte à faux, arrière — mm.
 Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.
 Crochet de remorque (porte à faux) — mm.
 Diamètre de braquage ext. gauche 11,20 m.
 Diamètre de braquage ext. droite 10,80 m.

Dim. Intérieures



Longueur du pont de charge m.m.

Largeur du pont de charge m.m.

Hauteur intérieure m.m.

Haut. du pont dep. le sol m.m.

Ridelles (hauteur) m.m.